

Compte-rendu cours du soir UPC 13/06/2019

Et si les habitants participaient ? Entre participation institutionnelle et initiatives citoyennes dans les quartiers populaires, co-écrit par Myriam Bachir et des habitants de quartiers populaires.

Myriam Bachir, politiste à UPJV-CURAPP-ESS en Picardie et présidente de “LE CAP” (Lieu d’Echanges sur la Citoyenneté et l’Action Publique) a réalisé une enquête sur les formes **participatives institutionnelles** et **d’initiatives citoyennes** notamment dans le quartier populaire d’Etouvie à Amiens, cherchant à en dégager les avancées et les limites.

Elle distingue trois figures de la démocratie, à savoir la démocratie représentative, tenue par les élus ; la démocratie participative regroupant les implications citoyennes en dehors du vote ; et la démocratie d’interpellation se fondant sur les initiatives d’habitants, ce qui implique des changements dans le processus décisionnel mais aussi dans les rapports de pouvoir entre participants et élus.

Elle se pose donc la question : *Reconnaît-on la parole citoyenne ?*
Travaillant dans un milieu populaire, elle met en avant l’inégalité des citoyens devant le politique, car bien souvent, exclusion sociale rime avec exclusion politique.

En premier lieu, Myriam Bachir se concentre sur le **conseil citoyen** mis en place en **2015** après la **loi Lamy sur la cohésion urbaine de 2014**. Cette loi reconnaît le principe de ‘**co-construction**’, qui inspire l’élaboration collective des actions publiques dans les quartiers populaires. Cependant, les différents conseils citoyens étudiés démontrent une totale absence de ce principe de ‘co-construction’ dans l’élaboration des politiques publiques, notamment du contrat de ville, qui est souvent signé avant même la mise en place du conseil citoyen. En effet, les conseils citoyens ne permettent que le partage d’information et une consultation des citoyens, sans remise en cause concrète de l’agenda municipal. On assiste également à un manque de professionnalisme ne permettant pas à la parole citoyenne d’émerger, ne fournissant pas le temps et les ressources nécessaires pour le faire.

Gérard, administrateur du **Centre Social et Culturel**, habitant d’Etouvie depuis 69 ans et membre du premier conseil citoyen démontre cette absence de considération en racontant son expérience durant l’accueil de la première réunion du conseil citoyen, à laquelle le responsable est arrivé en retard, les a fait entrer dans une pièce non-chauffée et leur a demandé d’installer les tables et chaises eux-mêmes. Cela va jusqu’à la mise en concurrence des différents conseils citoyens, des maladroites de la part des élus vis-à-vis des citoyens, voire des violences institutionnelles s’exprimant par la menace à la subvention face aux citoyens les plus revendicatifs. Dès lors, beaucoup ont quitté les conseils citoyens suite à cette domestication de la participation. Gérard explique cette non considération par la peur des élus face au partage du pouvoir, même infime, ce qui se confirme par la réception des propos de Myriam Bachir par certains élus, discréditant son objectivité et remettant en cause son statut d’universitaire.

Certains se sont battus contre cette absence du principe de ‘co-construction’ des politiques publiques, comme **Xavier**, bénévole au **Centre Social et Culturel**. Il explique qu’en **2008** le changement de municipalité initie un projet de rénovation du quartier, offrant une concertation très limitée avec les habitants. En **2011** s’organise alors une grève de la concertation, ainsi que deux bilans collectifs en **2012** et **2015**. Un texte est finalement élaboré lors d’une soirée de travail de la **Commission de Rénovation Urbaine Etouvie** détaillant les conditions nécessaires au retour à cette

concertation, demandant notamment des temps de discussion et de négociation équitables. Ces conditions sont publiées et validées par le conseil citoyen fin **2017**, mais demeurent ignorées par les élus.

Dès lors, Myriam Bachir distingue **trois types de devenirs** face à cette domestication et violence institutionnelle :

- La **sortie de jeu** et le repli sur soi des habitants
- Le **rejet de l'établissement politique**, et l'attrait vers populisme.
- « L'**Offense politisante** » qui génère d'autres formes d'implication en-dehors des conseils citoyens et qui rentre dans une démarche de démocratie « d'interpellation ».

C'est sur ce troisième point qu'elle se concentre ensuite, décrivant l'impact de ces organisations par le bas dans la vie des habitants. Ainsi, l'appropriation des projets et l'implication dans la vie du quartier influe sur la façon de se penser et de penser le quartier, et même la ville. Les habitants développent une philosophie de la vie en collectivité qui leur est niée dans la participation institutionnelle. C'est le cas **d'Angélique**, dans le cadre des **Tables de Quartiers**, qui a suivi des formations et séminaires qui lui ont permis de prendre la parole sur des sujets qu'elle ne maîtrisait pas auparavant, mais elle a également suivi une formation qui l'a menée à devenir 'conférencière gesticulante', chose qu'elle ne serait pas senti capable de faire auparavant. Ces tables de quartiers se déroulent dans la convivialité, le plaisir d'être ensemble et sans obligation de présence.

Il y a également des **formes artistiques d'intervention sociale**, comme le **théâtre engagé**, que **Cristelle** pratique depuis 20 ans dans le quartier d'Etouvie. Après avoir été insultée par la mairie à la suite d'une lettre 'trop bien écrite', elle décrète : « on n'écrit plus, on parle ». Le théâtre peut donc accompagner des projets de rénovation ou de démolition urbaine, comme ce fut le cas du projet de démolition de la 'Tour Bleue'. Décrétée insalubre, la tour est vidée, des citoyens se retrouvent à la rue, mais elle demeure inoccupée pendant sept ans. Un spectacle est donc créé pour la **Fête de la ville d'Amiens**, co-écrit avec l'aide d'une compagnie de théâtre, autour d'un personnage habitant la tour, dénonçant ce projet, **Bleuette Delatour**. Ces projets sont réalisés par les habitants pour les habitants et permettent de faire parler les 'sans-voix' par le biais d'animations ou de jeux quand ce n'est pas le théâtre. Toutes ces actions permettent de comprendre qu'être « militant, ce n'est pas un gros mot ».

Qui plus est, le spectacle de la 'Tour Bleue' ayant lieu à la veille des **élections municipales de 2008**, le taux d'abstention y est moins élevé, démontrant la dimension politique des tables de quartier, qui constituent des temps particuliers pour lancer des débats durant la fête des quartiers par exemple, ou encore pour travailler et recevoir les élus, leurs conseils et injonctions. La table de quartier est donc un instrument qui mobilise face à l'échec des conseils citoyens que la **loi Lamy** n'a pas su porter à bout.

Ce sont de ces sujets que Myriam Bachir traite plus en détails dans son ouvrage *Et si les Habitants Participaient ? Entre participation institutionnelle et initiatives citoyennes dans les quartiers populaires*. (L'Harmattan-Licorne 2018).